

Titre

Efficacité de la télévision comme source d'information et véhicule d'une norme de participation sociale pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

Auteur

Sahar El Shourbagi
Chercheure Post-doctorante
Groupe de recherche Médias et santé
Département de communication sociale et publique
Université du Québec à Montréal

1- Contexte et introduction¹

Depuis l'ère de la désinstitutionnalisation, les sociétés développées tentent d'améliorer les conditions de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle (DI), tout en favorisant leur autonomie et leur participation sociale (MSSS, 2001; OPHQ, 1984 ; Rocque et al. 1999 ; Rocque et al. 2002). À cet égard, des recherches et des travaux québécois ont visé la réduction des obstacles et barrières contextuels et environnementaux tout en revendiquant l'adaptation et l'aménagement des facteurs du milieu pour convenir aux incapacités des personnes ayant une DI (Fougeyrollas, 1998). Parmi ces facteurs, on retrouve les moyens de communication qui selon le principe d'égalité des chances sont censés communiquer et informer tout individu dans la société. Ce qui nous amène à nous poser des questions comme les suivantes:

Les moyens de communication aident-ils à faciliter l'intégration des personnes ayant une DI ?
Les médias de masse réussissent-ils actuellement à atteindre et à informer les personnes ayant une DI? Comment les moyens de communication pourraient-ils répondre aux besoins de ces citoyens en matière d'information? Devrait-on en adapter le contenu pour arriver à atteindre cette tranche de la société? Ces questions représentent l'axe principal de cet article.

2- Problématique

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux, le taux de prévalence de la déficience intellectuelle est situé à 3% de la population générale, dont près de 90 % présentent une déficience intellectuelle légère et sont plus ou moins autonome (MSSS, 2001, en ligne). Selon le principe d'égalité des chances, cette catégorie de la société a le droit d'exercer ses activités

¹ Cette recherche a été subventionnée par le Fond Québécois de recherche sur la société et la culture

quotidiennes et de recevoir les mêmes services que toute autre personne dans la société. Ainsi, le mouvement de désinstitutionnalisation et d'intégration sociale a invité les personnes ayant une DI à vivre dans la communauté. Elles sont aussi appelées à utiliser les mêmes ressources que la population générale, que ce soit en matière de santé, de justice, de travail, d'éducation et de loisirs. Or, ces ressources s'avèrent souvent peu adaptées à leurs caractéristiques particulières (Langevin et al. 2003). En corollaire, l'accessibilité aux informations nécessaires pour effectuer une activité au sein de l'une ou l'autre de ces ressources demeure aussi problématique. Selon l'association européenne de l'International League of Societies for Persons with Mental Handicap (ILSMH Association Européenne, 1998), les « Règles fondamentales pour l'Égalité des Chances des Handicapés » des Nations Unies insistent auprès des gouvernements, des organismes et des médias pour rendre les informations accessibles aux différentes catégories de personnes handicapées. Selon cette même association, l'accès aux informations d'une société serait fondamental pour la participation à la vie sociale.

En lien avec cette problématique, nous pensons que les moyens de communication de masse pourraient faciliter leur accès aux informations.

Selon El Shourbagi (2009), la télévision pourrait jouer trois rôles importants afin de favoriser la participation sociale des personnes ayant une DI :

- changer les attitudes de la population générale envers les personnes ayant une DI, pour contribuer à une meilleure acceptation de leur différence,
- encourager les personnes ayant une DI à agir elles-mêmes, à sentir qu'elles sont capables et qu'elles réussiront, pour réduire leur dépendance et améliorer leur estime de soi,
- simplifier les messages médiatiques pour améliorer l'accessibilité des informations pour ces personnes.

À cet égard, notre étude vise à :

1— étudier le rôle que joue actuellement la télévision comme source d'information accessible à tous pour informer les personnes ayant une DI sur un sujet, par exemple, les conditions météorologiques

2— proposer le modèle théorique qui explique le mécanisme d'interactions sous-jacents à l'émergence de la norme de la participation sociale d'une part, et d'autre part, illustre le besoin d'adaptation de l'information dans les médias pour que ceux-ci assument leur responsabilité envers cette clientèle.

3— améliorer le rôle que pourrait jouer la télévision comme source d'information importante pour les personnes ayant une DI.

Dans le cadre de l'étude actuelle, nous étudions la façon dont les médias remplissent les trois rôles mentionnés ci-dessus, ainsi que la possibilité de les accomplir efficacement pour répondre aux besoins de ces personnes.

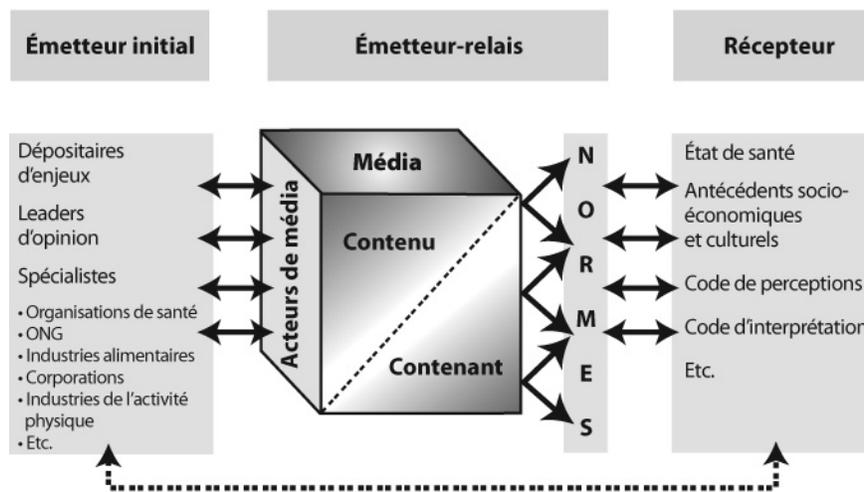
Pour ce faire, nous avons adapté le modèle du *Parcours des influences mutuelles impliquant les médias dans le façonnement des normes* (Modèle de façonnement des normes) (Renaud, 2007).

Ce modèle (Figure1) postule que les médias sont des sources d'influence sociale et de socialisation pour tous les citoyens et qu'ils pourraient contribuer à promouvoir la santé et le bien-être des personnes. Le modèle illustre les mécanismes qui expliquent les processus médiatiques qui façonnent les normes sociales en matière de santé, soit l'interaction entre les émetteurs de normes et d'informations, tels que les leaders d'opinion, et les émetteurs-relais tels que les producteurs de messages médiatiques. Ce modèle considère les médias comme l'un des agents d'intégration des normes sociales. Étant donné que ce modèle initial concerne toute

personne exposée à divers messages médiatiques dans la société et cible des messages normatifs de santé, une adaptation de ce modèle s'avère nécessaire pour mieux cibler les besoins des personnes avec une déficience intellectuelle.

Figure 1

Parcours des influences mutuelles impliquant les médias dans le façonnement des normes



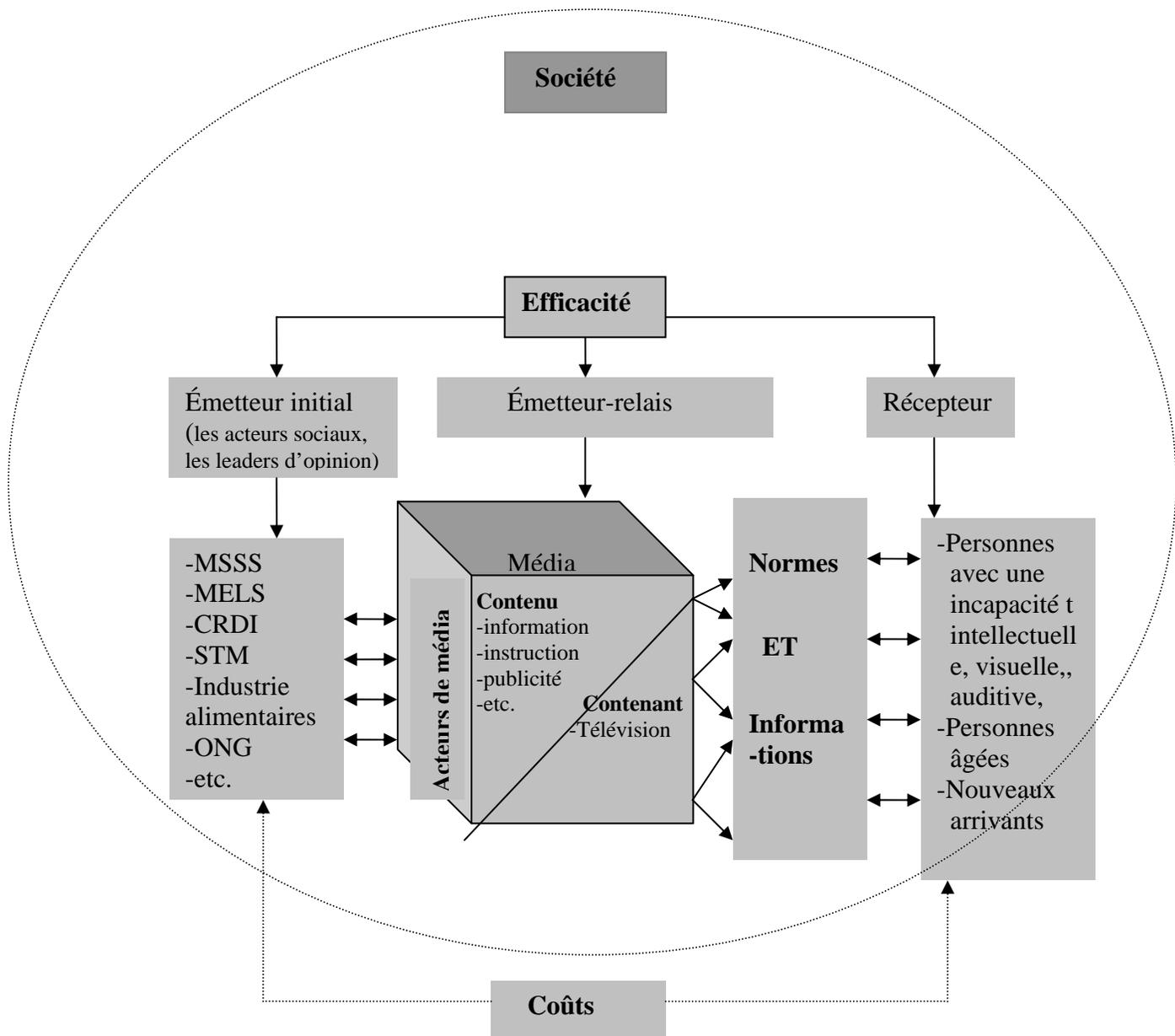
3- Cadre théorique

Selon le degré de limitations des personnes ayant une DI et la présence de problématiques associées (problèmes de santé mentale, troubles de comportement, incapacité motrice et/ou sensorielle), d'une part, et le niveau de soutien qu'elles reçoivent, d'autre part, ces personnes vivent des ruptures plus ou moins importantes avec leur communauté. Nous avons adapté le modèle de façonnement des normes sociales présenté à la Figure 1 pour illustrer le rôle que peuvent jouer les médias pour éliminer ou du moins, réduire l'importance de cette rupture. À cet

égard, nous avons ajouté une autre dimension, soit l'accessibilité aux informations. C'est ainsi que nous avons transposé et adapté la structure de ce modèle (Figure 2) de façon à ce qu'il rende mieux compte de la manière dont la télévision pourrait remplir ses trois rôles.

Figure 2

Modèle inspiré du Modèle du parcours des influences mutuelles impliquant les médias dans le façonnement des normes sociales



Ce modèle permet de décrire la nature des émetteurs initiaux et relais qui pourraient être impliqués dans le processus de changement des normes et d'accessibilité aux informations, leurs rôles, leurs interrelations, ainsi que leurs relations avec le récepteur.

a- L'émetteur initial (acteurs sociaux)

Dans le cadre de notre recherche, les acteurs sociaux représentent les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui sont intéressés à promouvoir la participation sociale. Parmi ces acteurs sociaux, nous pouvons citer le MSSS, les CLSC, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, les Centres de réadaptation pour la déficience intellectuelle, la Société du transport de Montréal, les centres de recherche œuvrant dans le domaine de la déficience intellectuelle, etc. Ces organismes intéressés par cette problématique peuvent être des émetteurs initiaux qui cherchent à changer les attitudes négatives et les préjugés envers les personnes ayant une DI, à divulguer de nouvelles normes d'acceptation de la part du reste de la population ou encore à faciliter l'accomplissement de rôles sociaux ou d'activités courantes.

Pour ce faire, Boisvert et Vincent (2002) expliquent que pour assurer la réussite du partenariat entre les différents acteurs, il faut établir une bonne communication entre eux, préciser le but et les objectifs communs, ainsi que définir clairement les rôles afin de tenir compte des besoins et des préoccupations de chacun. Ensuite, ces acteurs doivent unifier leurs efforts et véhiculer des messages convergents et cohérents pour instaurer et consolider des normes qui peuvent favoriser

leur politique envers leur clientèle. De plus, ces mêmes organismes ont intérêt à simplifier certaines informations destinées à la population ayant une DI toujours dans le but de faciliter leur participation sociale.

Nous pouvons donc résumer les objectifs actuels de ces émetteurs initiaux en deux volets :

- 1- réduire les préjugés, les perceptions et les attitudes négatives de la société envers les personnes ayant une DI.
- 2- faciliter l'accessibilité aux informations à travers les moyens de communication de masse.

b- L'émetteurs-relais (acteurs relais)

D'une part, ce modèle présente les médias comme canaux de diffusion d'informations à travers lesquels l'émetteur initial transmet ses messages au récepteur. D'autre part, ce modèle illustre les médias comme une force importante d'appropriation des normes sociales. Nous comprenons ainsi que dans le cadre de ce modèle la télévision, comme moyen de communication, peut jouer deux rôles précis : favoriser l'accessibilité aux informations et promouvoir des normes sociales.

À cet égard, nous pouvons comprendre la faisabilité et l'impact de la simplification des messages destinés aux personnes ayant une DI, en la comparant à d'autres adaptations telles que le sous-titrage des émissions télévisées pour les mal entendant et les rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Ainsi, cette simplification pourrait avoir un effet positif sur la participation sociale des personnes ayant une DI.

Les moyens de communication de masse pourraient aussi contribuer 1) à changer certaines normes sociales qui reflètent des préjugés envers les personnes ayant une DI, en présentant des situations illustrant et confirmant que, bien que la déficience intellectuelle soit une condition permanente chez la personne, cela ne l'empêche pas de progresser et d'apprendre. Et 2)

à aussi soutenir les personnes avec une DI dans leur participation sociale en leur facilitant l'accès aux informations nécessaires à la réalisation de certaines activités liées aux habitudes de vie.

c- Normes et Informations

- **Informations**

Selon le modèle de Processus de Production de Handicap (PPH) de Fougeyrollas (1998), la présence d'une DI ne pourrait toutefois expliquer, à elle seule, la situation de handicap que vit une personne. Il ajoute que les facteurs environnementaux, en interaction avec les caractéristiques des personnes ayant une DI, peuvent être des facilitateurs, favorisant la réalisation d'activités liées à des habitudes de vie ou, au contraire, entraver cette réalisation.

Ainsi, nous considérerons les moyens de communication de masse, avec leurs messages, comme un facteur environnemental qui pourrait faciliter l'accessibilité aux informations. Celles-ci peuvent aider à la réalisation de quelques activités liées aux habitudes de vie, telles que les affiches d'orientation dans les moyens de transport, dans les pharmacies, dans les épiceries, etc., ainsi que les émissions de télévision traitant de la santé, de la bonne nutrition, des conditions météorologique.

- **Normes**

Thomas (1999), nous informe que dans un environnement social où les médias, notamment la publicité, ont mis de l'avant la performance, la beauté, la «validité» des personnes, on comprend fort bien que la personne au corps marqué par un handicap se trouve dans une situation de décalage par rapport à son environnement. Il ajoute que l'effet de stigmatisme est en

effet marqué par ce phénomène de tentative, par la personne handicapée, d'apporter une réponse aux attentes normatives du groupe social qui est très attentif au respect des normes.

À cet égard, les moyens de communication de masse auront du travail à faire pour accomplir ce rôle, soit de changer les préjugés envers cette clientèle. Pour ce faire, l'émetteur-Relais pourrait montrer ces personnes comme des concitoyens qui peuvent nous côtoyer sans danger, qu'ils ont des points forts comme des points faibles, en mettant en évidence notre part de responsabilité à l'égard de ces personnes. Ce qui exige une collaboration entre l'émetteur relais et l'émetteur initial pour assurer la répétition des messages dans différentes formes médiatiques (exemple : émission, film, chanson, etc.) et leur diffusion à long terme, etc. Cela pourraient avoir un effet positif sur l'attitude de la population envers les personnes ayant une DI et par conséquent, favoriseraient leur participation sociale.

d- Récepteur

Tout membre de la société peut être un récepteur actif des messages médiatiques diffusés par des moyens de communication de masse.

Selon ce modèle, une collaboration étroite entre l'émetteur initial et l'émetteur-relais s'avère donc importante, l'émetteur initial étant responsable d'expliquer à l'émetteur-relais les besoins de son public cible, ses caractéristiques (par exemple les personnes ayant une DI) : son état de santé, sa capacité à décoder le message médiatique, etc. Ensuite, l'émetteur-relais sera à son tour responsable d'adapter le message destiné à ce public, par exemple l'utilisation de symboles, de pictogrammes et d'explications pour favoriser l'accessibilité aux informations émises ou diffusées.

e- La société

Nous avons ajouté ce composant au modèle initial de façonnement des normes, car chaque société se caractérise par ses valeurs, ses orientations, ses normes sociales, ses tendances, sa langue et sa capacité technologique (Langevin, 2004). Avant d'appliquer ce modèle dans une société, il faut donc étudier la complexité de sa langue, le budget consacré à la participation sociale, les normes sociales adoptées par sa population à l'égard de la clientèle visée, son évolution technologique, etc. Par exemple, pour les sociétés qui ont adopté la politique d'intégration scolaire, il faut adapter les programmes et les écoles à cette fin. Cette composante peut comprendre aussi l'actualité ou les besoins actuels des personnes ayant une DI selon les changements qui se passent dans leur milieu.

f- L'efficacité

Cette composante est ajoutée pour assurer le suivi et la collaboration continue entre l'émetteur initial et l'émetteur-relais afin d'étudier l'efficacité de l'effort et des messages médiatiques auprès des récepteurs. C'est une composante qui exige l'évaluation continue du rôle des médias pour favoriser la participation sociale des personnes ayant une DI. Cette évaluation doit être faite régulièrement pour suivre les changements de la société et des récepteurs et ensuite pour mettre à jour les buts des messages destinés à cette clientèle selon leurs besoins actuels.

g- Les coûts

On peut également évaluer les coûts des services palliatifs provoqués par l'absence des messages médiatiques destinés à ces personnes en (Rocque et *al.*, 1998). Par exemple, nous pouvons évaluer la différence entre le coût d'utilisation des moyens de communication (la

signalisation) comme sources d'informations dans les moyens de transport et le coût d'utilisation du système d'accompagnateurs.

4. Une étude exploratoire

Le modèle adopté dans cet article montre que les moyens de communication de masse ont un rôle et un travail à faire en faveur de la clientèle ayant une DI tout en collaborant avec l'émetteur initial.

Dans cette recherche, nous avons voulu répondre à certaines questions :

- Est-ce que les personnes ayant une DI s'informent au moyen de la télévision ?
- Comprennent-elles les informations diffusées par la télévision ?
- Ces informations sont-elles vraiment faciles à comprendre ?
- Y a-t-il une adaptation faite de l'information diffusée par la télévision pour répondre aux besoins de ce type de récepteurs ?

Méthode

Pour répondre à ces questions, nous avons procédé à une étude exploratoire, étant donné que les recherches concernant la communication de masse se sont peu intéressées au domaine de la déficience intellectuelle.

Tout d'abord, nous avons observé des émissions télévisées pour pouvoir sélectionner les informations indispensables aux activités quotidiennes au Québec. Nous avons ainsi choisi la météo comme information nécessaire au bon déroulement de la vie quotidienne. Ensuite, nous avons enregistré huit extraits de deux postes de télévision, soit Radio-Canada et TVA (deux postes accessibles à tout le monde même sans câble). Ces extraits ont été visionnés par quatre

groupes de discussion formés d'environ cinq adultes ayant une DI (un total de 19 personnes) et considérés comme des personnes autonomes. Lors de ces groupes de discussion, les participants ont commenté les extraits du point de vue de leur compréhension et de la complexité des informations présentées. La discussion portait sur les postes les plus faciles à comprendre par les participants, la lecture du bulletin météo, les images utilisées, les cartes présentées, ainsi que les tableaux et les couleurs, etc.

Nous avons enregistré les discussions sur support audio et retranscrit sur traitement de texte (Microsoft Word). Nous avons ensuite procédé à l'analyse de discours en associant les réponses des participants aux questions posées. Ce ci nous a permis de regrouper les réponses de discussion liés à une même question et ainsi réduire les données à un plus petit nombre d'unités analytiques.

Résultats

De manière générale, l'analyse des résultats a permis de constater que les participants de notre recherche comprennent la signification du mot «*météo*». La plupart d'entre eux, plus précisément dix-sept participants, consultent les prévisions météorologiques, avant de sortir, de différentes manières (télévision, internet, journal, radio, demandes d'information auprès des parents). Nos résultats dans cette section comprennent cinq points essentiels :

1- Moyens utilisés

Selon les résultats de cette recherche, dix participants regardent la télévision pour s'informer sur la météo (quatre consultent le poste TVA et cinq le poste Météo Média, un regarde le même poste que sa mère) : «*J'ai la télévision dans ma chambre*», «*Je regarde la météo à la télé*». Deux participants vérifient la météo sur internet, un participant la lit dans le

journal comme ses parents et un participant a déclaré qu'il sort lui-même à l'extérieur pour vérifier la température. Un seul participant a dit ne pas vérifier la météo avant de sortir et, enfin, deux n'ont pas donné de réponse précise à cette question.

2- Carte météorologique présentée dans le bulletin télévisé

Les personnes interviewées affirmaient que les cartes utilisées dans le bulletin météorologique à la télévision ne leur disent rien. Ils ont ajouté que les couleurs utilisées dans ces cartes ainsi que les lettres (par exemple : les lettres D et A) ne signifient rien pour eux : «A : *je le sais pas*», «D : *ça veut dire les orages*». Ajoutons que la majorité n'a pas compris les points cardinaux bien que les animateurs s'y reportent souvent pour parler des régions (les noms des villes ne sont pas toujours mentionnés). Pour ce qui est de la vitesse du vent (en km/h) écrite au bas de l'écran ou sur la carte, il y a consensus que les participants ne comprennent pas : «*Je ne comprends pas ça*», « pour 20 à 40 km/h : *elle a dit le vent, mais c'est pas si fort que ça*» Toutefois, quelques participants ont compris qu'il y aurait du vent fort lorsque l'animateur l'explique.

3- L'échelle Celsius

À cet égard, nous observons deux difficultés. D'abord, nous désirions savoir si les participants comprennent le chiffre utilisé (exprimé en degré Celsius) pour désigner la chaleur. Le groupe de discussion a montré que la plupart des individus ne comprenait pas la signification du chiffre pris seul. Ils préfèrent attendre les explications de l'animateur qui ne viennent pas toujours ou sont dites très rapidement (voir section *Autres*). Toutefois, nous avons observé que la majorité comprend la différence entre le degré positif et le degré négatif (-15 et 15).

Le second point concerne en premier lieu, leur capacité de pouvoir faire la correspondance entre la température (le chiffre) et la ville qui s’y rattache. Cette correspondance, selon les résultats de notre étude, se fait difficilement. À l’écran, on présente généralement plus d’une ville en même temps, ce qui semble causer de la confusion. Les explications de l’animateur s’avèrent donc importantes, à cet égard. Dans un deuxième temps, nous avons évalué leur capacité de comprendre les prévisions lorsqu’on annonce un maximum et un minimum. Ces deux chiffres présentés à l’écran sont souvent séparés par une barre oblique, de plus l’ordre de présentation de ces valeurs change selon le moment de présentation du bulletin. Cette mise en page dépasse leur capacité de compréhension : *«Ben, le matin c’est le premier chiffre et l’après-midi c’est le deuxième chiffre»*. Elle exige aussi des explications claires de la part de l’animateur pour déterminer lequel des deux chiffres symbolise la température du jour ou de la nuit.

4- Le tableau

D’habitude, les tableaux sont présentés de différentes façons selon le poste (TVA ou Radio-Canada). En général, ces présentations sont jugées compliquées par nos participants. Plus spécifiquement, les participants éprouvent une confusion en regardant un tableau qui mentionne plusieurs villes et cette confusion s’accroît lorsque le tableau présente plusieurs jours de la semaine pour chaque ville. Ajoutons aussi qu’une seule participante a compris le mot *«aperçu»*, utilisé dans le tableau présenté par le poste «Radio-Canada», pour désigner les prévisions de surlendemain. Enfin les pourcentages de risque, les possibilités d’averse (exemple : 30% ou 60% de risque d’orage ou de possibilité d’averse) ainsi que les quantités de pluie ou de neige (exemple : 15 cm de neige) ne signifient rien pour la plupart d’entre eux (seulement 2 sur 19 les ont compris) : *« 80% : ça, j’ai de la misère à comprendre»*..

En revanche, la quasi-totalité des participants a compris l'explication du tableau donnée par l'animateur pour le jour même et le lendemain. Pour ce qui est de l'image du soleil ou des nuages, de gouttes de pluie ou de neige, présentée dans le tableau, il y a consensus que les participants les comprennent. Il faut aussi mentionner que la plupart cherchent à capter l'information qui concerne leur ville et ne prennent pas le reste en considération pour ne pas se tromper.

5- Autres

Bien que les explications de l'animateur se soient révélées importantes pour la majorité des participants, ceux-ci ne s'entendent pas sur la clarté et la compréhension de ces explications. Voici quelques-uns des propos recueillis confirmant ce constat :

«elle parle tellement vite», «elle a dit trop d'affaires», «elle dit tellement de chiffres», «ce sont les scientifiques qui regardent Radio-Canada», «c'est trop compliqué», etc.

Enfin, nous pouvons aussi ajouter que les chiffres qui sont en bas de l'écran pour désigner l'heure, la température de chaque ville et le kilométrage du vent sont passés inaperçus auprès de nos participants.

Discussion et recommandation

Nos objectifs de départ étaient d'étudier le rôle actuel de la télévision comme source d'information pour les personnes ayant une DI et d'étudier les possibilités d'améliorer ce rôle, d'une part. D'autre part, nous visions, à proposer un modèle théorique qui peut expliquer le processus de façonnement de la norme de participation sociale et la possibilité d'adapter

l'information dans les médias afin de pouvoir interpréter les résultats de cette recherche en fonction du modèle de façonnement des normes sociales et des informations proposées ci-dessus.

En ce qui concerne l'étude, les participants atteignent un certain consensus sur les points suivants :

- Ils comprennent l'importance de consulter la météo
- Ils considèrent la télévision comme une source d'information
- Ils accordent une importance particulière aux explications des animateurs
- Ils cherchent seuls des repères sur l'écran pour les aider à comprendre (par exemple, les images du soleil ou des nuages)
- Ils réclament la simplicité des informations

Ces résultats indiquent deux constats :

- D'une part, la télévision constitue un moyen efficace de rejoindre les personnes ayant une DI, par conséquent, elle pourrait être un moyen efficace de les informer.
- D'autre part, actuellement, elle n'accomplit pas son rôle instructif et informatif avec efficacité envers ces personnes, puisque la complexité des informations émises par la télévision dépasse parfois la capacité de compréhension des personnes ayant une DI.

Ainsi, nos résultats montrent que les personnes ayant une DI considèrent la télévision comme moyen d'information sur la météo, même si elles ne comprennent pas nécessairement l'information, ou même si la télévision ne s'adresse pas à elles d'une façon particulière. Ceci nous a permis de constater qu'une telle clientèle est négligée par les moyens de communication de masse. Le modèle théorique adopté nous montre qu'une interaction entre les émetteurs initiaux

(les organismes) et les émetteurs relais (moyens de communication de masse) permettrait une meilleure compréhension des caractéristiques des personnes ayant une DI de la part des médias et, par conséquent, une meilleure adaptation des messages médiatiques. Ceci aiderait donc à une meilleure compréhension des informations émises par la télévision, ainsi qu'à un allègement de tâche pour les intervenants. En corollaire, cela pourrait favoriser la participation sociale de cette clientèle.

Ensuite, la représentation des personnes ayant une DI dans les médias permettrait une amélioration des normes sociales de la population en général pour accepter davantage les personnes ayant une DI dans la société.

En d'autres termes, nous pensons qu'une adaptation des informations issues de la télévision favoriserait la participation sociale des personnes ayant une DI (en facilitant leur accès aux informations, en réduisant la sujétion à autrui, en améliorant leur estime de soi, en rappelant à la population qu'elles font partie de la société, etc.). Sans compter qu'elle s'avérerait aussi utile pour d'autres clientèles qui pour une raison ou une autre auraient du mal à comprendre la météo, par exemple, les aveugles, les personnes âgées, les nouveaux arrivés, les analphabètes.

Ainsi, nous pouvons citer quelques recommandations issues de cette étude:

- 1- Améliorer les explications fournies par l'animateur (clarté, débit, vulgarisation)
- 2- stabiliser et unifier l'ordre de présentation des degrés Celsius (maximum/minimum ou minimum/maximum)
- 3- enlever les informations inutiles de l'écran pour minimiser ou éliminer la confusion chez le récepteur
- 4- recommander à l'animateur de s'habiller selon la météo annoncée, ou même présenter un dessin animé d'un personnage s'habillant convenablement selon le climat annoncé (par

exemple : s'il pleut actuellement, il porte un manteau de pluie et tient un parapluie ouvert ; s'il va pleuvoir plus tard, il porte un manteau de pluie tout en tenant un parapluie fermé)

- 5- Ajouter une présentation intitulée «*Comment s'habiller*» à la fin du bulletin météo, tel que présenté sur : <http://www.meteomedia.com/schools/cabcpoi2151317>
- 6- unifier les modèles utilisés par les différents postes pour annoncer la météo
- 7- agrandir et colorier différemment sur la carte, le nom de chaque ville énoncé par l'animateur.

Nous proposons aussi de consacrer chaque jour, dans un poste particulier, un moment fixe pour présenter la météo simplifiée destinée aux personnes ayant une DI, ou de courtes capsules météo simplifiées pour les auditoires avec besoins spéciaux. N'oublions pas que ce type de présentation pourrait servir à d'autres tranches de la société, par exemple, les aveugles, les personnes âgées, les analphabètes, les nouveaux arrivants, etc.

Il est important de noter le rôle primordial de l'animateur pour faciliter l'accès à l'information. Il est important aussi de noter que nous remarquons une concordance entre des phrases comme : «ce sont *les scientifiques qui regardent Radio-Canada*», «*c'est trop compliqué*», et la réalité que vivent les participants, puisque personne n'a cité le poste de Radio-Canada parmi les postes qu'ils consultent pour le bulletin

Compte tenu de la petite taille de notre échantillon, il serait intéressant d'approfondir cette recherche auprès d'autres personnes ayant une DI ou auprès des parents et des intervenants.

Ajoutons aussi que notre étude est essentiellement exploratoire, ce qui ne nous permet pas de généraliser ses résultats. Cependant, elle nous permet d'envisager des recherches subséquentes.

Par exemple, elle indique qu'il y a lieu de se questionner davantage sur les attitudes des parents et des intervenants œuvrant avec cette clientèle pour aider celle-ci à mieux se servir de la télévision comme source d'information, à mieux vulgariser les messages météorologiques et, par la suite, à mieux adapter d'autres messages médiatiques qui s'avèrent importants pour la participation sociale des personnes ayant une DI et désinstitutionnalisée .

Conclusion

La télévision, comme moyen de communication de masse disponible à tout le monde, devrait prendre en considération les caractéristiques et les besoins de toutes les tranches de la société. À cet égard, une collaboration entre le milieu médiatique et les organismes intéressés par la clientèle de la DI constitue certainement une avenue à explorer et à développer pour adapter le contenu télévisé afin de faciliter leur accès aux informations, et ainsi favoriser leur participation sociale.

Références bibliographiques

- 1- Boisvert, D. et S. Vincent (2002). «La communication : pou relever le défi du partenariat», *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, Vol. 13, no spécial, mai 2002, p. 57-61
- 2- El Shourbagi, S. (2009). «Quels rôles les affiches et la télévision peuvent jouer pour favoriser la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle ?», *Revue canadienne de la santé publique*, (à paraître, juin, 2009)
- 3- Fougeyrollas P., L. Noreau et G. St-Michel (1998) *La mesure des habitudes de vie Instrument détaillé (MAHVIE 3.0)*. Lac Saint-Charles : CQCIDIH 1998.
- 4- L'Association Européenne de l'International League of Societies for Persons with Mental Handicap (ILSMH Association Européenne) (1998). *Le Savoir-Simplifier, Directives européennes pour la Production d'Information en langage clair à l'usage des Personnes Handicapées Mentales*, Bruxelles, ILSMH Association Européenne.
- 5- Langevin, J., D. Carmen et S. Rocque (2003). «Incapacités intellectuelles : contexte d'inclusion et processus d'adaptation de l'intervention» dans Rousseau N. et S. Bélanger, *La pédagogie de l'inclusion scolaire*, Québec, Presses des Universités du Québec, p. 173-203
- 6- Ministère de la Santé et des Services Sociaux (2001) *De l'intégration sociale la participation sociale, politique de soutien aux personnes présentant une déficience intellectuelle à leur famille et aux autres proches*, Québec, La direction des communications du ministère de la santé et des services sociaux.
- 7- Renaud, L. (2007). *Les médias et le façonnement des normes en matière de santé*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- 8- Rocque, S. et al. (2002) «Participation sociale et personnes qui présentent des incapacités intellectuelles» *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, Vol. 13, no spécial, mai 2002, p. 62-67
- 9- Rocque, S. et al. (1999). *De l'autonomie à la réduction des dépendances*. Montréal, Éditions Nouvelles.
- 10- Rocque, S., Langevin, J. et Riopel, D. (1998) *La valeur des produits, procédés et services*, AFNOR, Paris vol. 76, p. 6-11
- 11- Tomas L. (1999) *Handicapés ou non, ils jouent ensembles, pratiques d'intégration en centres de loisirs*. Yves Michel, Levallois Perret, France.